

# SSCT pour les Membres du CSE

## (SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les rôles et règles du CSE et de la CSSCT pour les missions santé, sécurité et conditions de travail.
- Comprendre les obligations légales pour assurer un environnement de travail sûr.
- Utiliser les méthodes et outils pour identifier les risques et améliorer les conditions de travail.
- Devenir un acteur proactif dans la prévention et le soutien des mesures de sécurité.

### Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
- Études de cas
- Jeux de rôle
- Retour d'expérience

### Modalités d'évaluation

- Évaluation continue

### Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à [contact@apoi.re](mailto:contact@apoi.re) ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

### Nos formateurs

Nos formateurs sont des experts en QHSSE, IPRP, et psychologie du travail, fournissant une expertise complète en santé, sécurité et conditions de travail pour une approche globale et efficace.

### Modalités

*La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.*

**DURÉE** : 5 jours

**VALIDITÉ** : 4 ans

**PUBLIC** : Cette formation est destinée aux membres du CSE et de la CSSCT, débutant leur mandat, et traitant des questions de santé, sécurité et conditions de travail.

**PRÉREQUIS** : Aucun pré requis

**RÉGLEMENTATION** : Article L. 2315-18 : Les membres du CSE bénéficient d'un droit à la formation en santé, sécurité et conditions de travail. Cette formation vise à leur permettre d'exercer pleinement leurs missions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 4 à 12 personnes maximum

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES** : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOZ Benaouda** par mail à [direction@apoi.re](mailto:direction@apoi.re).

**CERTIFICAT** : Une attestation de formation sera délivré suite à la validation des épreuves.

### Nos tarifs

**INTER**  
1 500 €

**INTRA**  
5 500 €

# SSCT pour les Membres du CSE

## (SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

### Programme

#### **Introduction aux Acteurs de la Santé et Sécurité au Travail**

- Identification et rôles des acteurs internes : employeur, managers, membres du CSE, référents.
- Rôles des acteurs externes : inspection du travail, médecine du travail.
- Gestion des relations avec les administrations et les autres parties prenantes.

#### **Réglementation et Obligations**

- Comprendre les obligations légales : sécurité générale, prévention des risques, formation à la sécurité.
- Respect des obligations administratives : déclarations d'accidents, mise en place des registres.
- Simulation : Quiz sur les obligations légales en santé et sécurité.

#### **Identification et Évaluation des Risques**

- Connaître les types de risques professionnels : risques physiques, psychosociaux, facteurs de pénibilité.
- Méthodes d'évaluation des risques et mise à jour du Document Unique.
- Exercices pratiques : chasse aux risques, analyse d'exemples réels.

#### **Fonctionnement et Rôles du CSE et de la CSSCT**

- Missions et règles de fonctionnement du CSE et de la CSSCT.
- Interaction entre le CSE et la CSSCT : consultation, inspections, et suivi des actions.
- Organisation des réunions : ordre du jour, délibérations, procès-verbal.

#### **Droits et Responsabilités des Membres**

- Statut et droits des membres du CSE et de la CSSCT : heures de délégation, liberté de déplacement, droit à la formation.
- Gestion des réclamations et communication avec les salariés.

#### **Prévention et Gestion des Accidents**

- Analyse des accidents : méthodes (arbre des causes, 5 M, ITAMAMI).
- Compréhension des responsabilités civiles et pénales : faute inexcusable, délégation de pouvoir.
- Focus sur les accidents de travail, maladies professionnelles, et pénibilité.

#### **Qualité de Vie au Travail et Risques Psychosociaux**

- Définition et enjeux des risques psychosociaux.
- Mesures de prévention et gestion des risques psychosociaux dans l'entreprise.

#### **Outils et Ressources**

- Utilisation du DUER, plan de prévention, et autres documents essentiels.
- Développement d'aptitudes à analyser et améliorer les conditions de travail.
- Mise en place de la CSSCT : attributions, moyens, fonctionnement.

#### **Ateliers Pratiques et Simulations**

- Mise en situation : construction de grilles d'inspection, enquête d'accidents.
- Exercices : rédaction et mise à jour du DUER, analyse de risques, préparation des réclamations.

